



INSTANCE DE PROXIMITE

BRETAGNE MARS 2023

Vos représentants de proximité :

CFDT : David MERIEUX
Isabelle RETTIG
Anne ARVOR

CGT : Hervé TIERCELIN

SUD : Chloé TEMPEREAU (visio)

Direction : Laurence BOBILLIER, Marie PRESCHOUX.

Invités : Sylvie MARC-MALLET, Aurélie TOULOUSE (visio) ; Laurent LE MOUILLOUR, Christine VILVOISIN, Antony MASTEAU, François GASCOIN.



TABLE DES MATIERES

POINT 1 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE.....	4
Suivi de l'activité	4
Grilles d'antenne d'avril 2023	5
Salon international de l'agriculture : diffusion édition 18:30 toutes régions.....	5
Collaborations France 3/France bleu	6
Demande de flocage des voitures de service	6
POINT 2 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES.....	6
Point audit diversité AFNOR de Janvier 2023	6
Mon kiosque : Affichages des soldes RTT, modifications des absences saisies.....	7
Frais de présentation	7
Situation de l'emploi :	8
Départs, postes vacants, mobilités, recrutements	8
Point sur l'unité d'organisation et d'activité.....	8
Santé au travail :	8
Présentation de Jérôme Le Tiec – nouveau Psychologue du travail ACCA référent pour l'antenne Bretagne.....	9
Suivi des situations en cours	9
Suivi du plan d'actions collectif numérique	9
POINT 3 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE	10
Retour sur la visite du Directeur de l'exploitation et des moyens du réseau France 3 et du délégué à la coordination IMG-HSE du réseau France 3	10
Comité de pilotage expérimentation overdrive.....	11
Point sur la régie MOSAR	11
COVID 19 : Suivi des mesures relatives à la prévention du coronavirus.....	11
Suivi des mesures de champs électromagnétiques du site de Rennes	11
Point sur les lieux de déjeuner à Rennes et à Brest.....	12
POINT 4 : ORGANISATION ET PLANIFICATION	12
Technique :.....	12
Seuil de déclenchement des RTT sur la planification hebdomadaire	12
Suivi sur le Planning prévisionnel des we travaillés du 1er semestre 2023.....	12
Service Montage :	12
Service vidéos : demande de mise en œuvre d'un calendrier annuel des réunions périodiques	14
Consultation Application monplanning	14
Projet Tempo	14

Rédaction :	14
Point sur le cyber harcèlement	14
Point organisation BIP de Saint Brieuc.....	15
Organisation des remplacements en BIP	15
Planification : affichage des jours de télétravail et horaires de travail	15
Locale Iroise :	15

POINT 1 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE

Suivi de l'activité

Directeur de l'antenne « L'activité repart avec les bourgeons du Printemps » : enregistrement de 3 sessions musicales la semaine du 20 mars. Le 28 mars, enregistrement du format 52', dans lequel seront intégrées les sessions. Diffusion le 12 avril après EDR (enquêtes de régions).

RP C'est une diffusion le soir, tard, c'est dommage que cette nouvelle émission ne soit pas mieux exposée. On note la comparaison avec le Printemps, vous aussi avez remarqué une baisse de l'activité, baisse déplorée par les salarié.e.s qui se demandent s'ils vont encore avoir du boulot ces prochains mois et années. Ils ne comprennent pas pourquoi ils n'ont pas été associés à l'enregistrement des sessions musicales. Ils ont mis en image des émissions, suivi des formations, mais ne peuvent pas mettre en pratique ce qu'ils ont appris sur ces enregistrements. C'est consternant.

Directeur de l'antenne On associe les techniciens de la régie, les vidéos, leurs compétences ne sont pas remises en question, mais il ne faut pas les mettre en difficulté sur un enregistrement musical en live, avec deux morceaux à suivre. Certains OPV, vidéos, réclament de travailler avec un réalisateur, qui aura le final-cut. Une minorité des techniciens s'émeut qu'il y ait une réalisatrice sur cette émission musicale.

Directrice régionale Il faut qu'on rassure les techniciens et les vidéos, on travaille pour lancer de nouvelles émissions, des débats Doc, c'est une activité supplémentaire pour les vidéos. Il y a eu l'enregistrement du 18h30. Je m'inviterai à la prochaine réunion des vidéos pour discuter avec eux.

RP Oui, mais à la rentrée il n'y aura plus de 18h30.

RP Quelle est l'audience des Débats Doc ?

Directeur de l'antenne Dans la moyenne nationale des programmes diffusés à cette heure-là.

Directrice régionale C'est le rôle du service public de porter certains débats à l'antenne : la nouvelle parentalité, l'habitat partagé.

Directeur de l'antenne Le prochain Débat Doc traitera des abysses et de la recherche océanographique, il sera diffusé au mois de mai. Des extraits seront diffusés sur Instagram et YouTube, l'intégrale de l'émission sera sur France.tv.

31 mars : enregistrement des Prizioù à l'opéra de Rennes, avec les moyens de la Fabrique et 3 techniciens de l'antenne (OPS, OPV, éclair). La primo diffusion est réservée au web, la diffusion à l'antenne est prévue vers minuit le lendemain 1^{er} avril.

1^{er} avril : la nouvelle émission culinaire, « Homard et cordon bleu », est mise à l'antenne. C'est l'un des projets innovants créés dans le réseau. 10 émissions culinaires sont prêtes, elles seront diffusées les lundis, l'enregistrement se fait en une journée. Si l'émission fonctionne, elle sera reconduite à la rentrée de septembre.

RP Nous déplorons qu'il n'y ait pas de technicien de la Fabrique ou de l'antenne qui travaille sur cette émission. Nous rappelons que la fabrique sait faire ce genre produit. Elle s'est illustrée avec « Sekred Kegin » dans le cadre de Bali Breiz.

Directeur de l'antenne C'est envisageable, et envisagé, qu'un OPS de l'antenne ou de la Fabrique travaille sur l'émission. C'est compliqué de dégager un salarié de la Fabrique une seule journée.

Directeur de l'antenne Fin avril, on proposera du vélo. La Fabrique sera sollicitée. On collaborera avec France Bleu sur plusieurs événements.

PAE sur trois étapes du Tour de Bretagne, une de plus que l'an dernier. JM Seigner sera aux commentaires. A 18h30, Bruno Gilbert et un confrère de France Bleu seront à la présentation.

30 avril : Transat AG2R, commentée par Adélaïde Castier. Pas de caméra embarquée cette fois-ci.

6 mai : Grand Prix cycliste du Morbihan, course des femmes le matin, celle des hommes l'après-midi.

7 mai : le Tro Bro Leon, édition nationale pour la première fois, JM Seigner, le présentateur du Tour de France (Alexandre Pasteur) et Gurvan Musset (en moto).

RP Y aura-t-il une présentation du Tro Bro en breton ?

Directeur de l'antenne Mathieu Herry et Louis Le Roux commenteront en breton sur le web. Ce sera annoncé au national.

Mauvaise nouvelle, France 3 Bretagne ne diffusera pas le Tour du Finistère car un gros sponsor a lâché l'organisation du Tour, il manque donc des sous pour la captation HF de la course.

Grilles d'antenne d'avril 2023

RP Quelles sont les rediffusions mentionnées pour la semaine 14 ?

Directeur de l'antenne Je cherche des documentaires d'autres régions qui seraient plus pertinents que des rediffusions, ce qui pourrait intéresser les téléspectateurs bretons.

RP Le JT passe de 22 à 20 minutes pendant les vacances.

Directeur de l'antenne On adapte à chaque vacances la durée des journaux.

RP Est-ce que le nombre de salariés en moins en période de basse activité est proportionnel à la diminution de la durée des éditions ?

Directeur de l'antenne En général, on accorde les moyens et les temps de diffusion.

RP C'est l'objet d'une question plus bas, mais à Iroise ça a coïncé sévère. On en reparle tout à l'heure.

RP Quand on diffuse à 18h30 un + de l'info, pourquoi ne pas anticiper un numéro en plus pour le lundi de Pâques, jour férié ?

Directrice régionale On va en parler avec la rédactrice en chef. Il faut avoir la capacité de le faire.

Salon international de l'agriculture : diffusion édition 18:30 toutes régions

RP Il y a eu une mésentente entre les élus, on pensait ne pas avoir eu l'info sur l'opération nationale. Nous avons un regret : que tous les corps de métiers n'aient pas été représentés dans la com interne de France 3 Bretagne, les JRI notamment.

Responsable communication Je n'étais pas sur place, je n'ai pas demandé à la directrice régionale de faire un reportage photo. Personne n'a vraiment eu le temps de prendre des photos de tous.

Directrice régionale J'ai mangé et j'ai pris quelques photos, mais pas suffisamment. On voit Romuald sur les photos. Je ne savais pas forcément où travaillaient les équipes.

Responsable communication La prochaine fois, j'irai.

Collaborations France 3/France bleu

RP Le rapprochement entre France Bleu et France 3 est en marche forcée. Nous l'avons appris par la presse. La seule antenne citée dans l'article est celle de Rennes. Qu'en est-il ?

Directrice régionale Delphine Ernotte est favorable à ce rapprochement. Au premier semestre 2024, arrivée de France Bleu dans les locaux de France 3 Rennes. En Bretagne, on ne change rien, car on fait déjà beaucoup avec les "Bleu". On se félicite d'ailleurs des bons rapports avec France Bleu Armorique et Breizh Izel.

Directeur de l'antenne On additionne nos compétences et nos savoir-faire, personne ne passe par-dessus l'un ou l'autre. Ça nous stimule sur le rythme. On s'enrichit.

RP Co-présenter le vélo avec la radio c'est une chose, mais le faire sur une émission basée sur l'image ce n'est pas la même : certains événements sont « images », il faut tenir compte de ça.

RP Il n'y a donc pas plus de contacts entre France Bleu et France 3 en Bretagne depuis cette lettre.

Directrice régionale Non.

RP On revient petit à petit au fonctionnement de feu l'ORTF.

Demande de flocage des voitures de service

RRH Actuellement, la région Grand-est possède des véhicules avec un flocage informant des différents canaux pour trouver France 3.

RP Le flocage doit être fait sur les portières, pas sur le plateau arrière. Principe de sécurité.

RRH La communication bretonne va réfléchir à une signalétique 12/13 et 19/20 et Tempo, les canaux, pour la rentrée de septembre. On va aussi proposer aux salariés de signer leurs mails avec les canaux pour trouver France 3 Bretagne.

RP Est-ce réaliste de dire que le flocage se fera à la rentrée de septembre, on ne sait pas encore comment s'appelleront les nouvelles tranches : Ici midi, Ici soir. On ne connaît pas encore les horaires des éditions...

POINT 2 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES

Point audit diversité AFNOR de Janvier 2023

RH : France Télévisions a été évaluée par l'AFNOR sur les labels "diversité".

Une auditrice a rencontré les membres du CODIR, ainsi que des salariés volontaires (8).

Globalement, cela s'est bien passé. Cela nous a interrogés sur nos pratiques, c'était très intéressant.

Une restitution a été transmise aux participants. Elle propose le renouvellement du label "Égalité Femmes / Hommes" et "diversité".

On doit travailler sur davantage de mixité dans certaines catégories professionnelles.

RP : Dommage que l'auditrice ne soit pas venue jusqu'à Brest.

On aimerait rappeler qu'il y a, dans l'entreprise, de la discrimination concernant les élus du personnel par quelques managers. Cela concerne particulièrement la planification. Ce n'est pas précisé dans le rapport.

Mon kiosque : Affichages des soldes RTT, modifications des absences saisies

RH : Il semblerait que le support ait identifié des erreurs, et qu'il soit en train de travailler sur le problème.

Si des collaborateurs constatent des erreurs, qu'ils n'hésitent pas à faire remonter l'information avec des copies d'écran, nous transmettrons au support pour le corriger si nécessaire.

Frais de présentation

Site URSSAF, [ce lien](#).

RH : Nous avons récemment eu un contrôle URSSAF, on a été mis en demeure de passer les frais de présentation sur les bulletins de salaire, car ils sont considérés comme un avantage en nature.

Pour rappel, les plafonds des frais de présentation à France Télévisions sont de 1200€ annuel (pour au moins 120 jours de présentation, ou 35 émissions par an) ou 600€ (minima 10 jours de présentation par an).

Plutôt que d'envoyer à tout le monde cette information, nous avons organisé une réunion le 2 mars avec la rédactrice en chef et le responsable financier.

La saisie se fera par Concur et une interface se chargera de transmettre ces frais sur la paie.

En ce qui concerne les barèmes, nous avons demandé à ce qu'ils soient réévalués.

Si des achats sont faits sur une plateforme d'occasion : il n'y a pas toujours de facture, mais il en faut pour être remboursé. Par contre, il faut que ce soit au nom de la personne et non au nom de France Télévisions.

RP : Il y a disparité entre les salariés des régions et ceux du siège. À la rédaction nationale, les présentateurs ont des vêtements à disposition en prêt, ils n'ont pas besoin d'en acheter.

RP : Qu'en est-il des autres salariés qui sont sur le terrain ? Ont-ils droit à l'achat de vêtements spécifiques à leur activité (bottes, blousons...) ?

RH : Oui, c'est prévu et indiqué dans le réglementaire des frais de mission. Ces frais sont remboursés sur facture, avec l'accord du responsable de service et du directeur financier.

La direction ne peut pas encore fournir de date aux personnes présentes lors de cette réunion sur des décisions prises suite à leurs demandes.

RP : Qu'en est-il des vêtements qui ont été abimés dans le cadre de nos fonctions ?

RH : Il faut en avertir le responsable financier et son chef de service par mail, copie RH et la Direction régionale.

Situation de l'emploi :

Départs, postes vacants, mobilités, recrutements

OPS : La réunion annoncée a la précédente IP n'a pas pu s'organiser. Elle doit être planifiée avant l'IP du 13 avril.

SCRIPTTE : poste publié le 25 janvier 23 : une candidature. Le poste est proposé au Coca de Mars.

MONTEUR : embauche de Gwénaél Hamon, ce devrait être à partir du 1er juin.

DOCUMENTALISTE : il est nécessaire de faire un point avec le service concernant ce poste. Une réunion est prévue le 6 avril avec l'équipe.

JOURNALISTE (Remplacement du poste d'Antonin Billet) : la direction ne va pas encore l'afficher parce qu'elle doit faire un point sur le poste d'Anthony. Elle souhaite le pérenniser mais il n'existe pas encore de poste de coordinateur.

JOURNALISTE (Remplacement du poste de Thierry Brehier) : Il est gardé pour l'instant dans le l'hypothèse où il faudrait recruter un présentateur ou présentatrice.

MONTEUR IROISE (Anne-Marie Rouanes) : le poste sera affiché à Brest prochainement, le matériel de montage est maintenu à Quimper pour du montage occasionnel.

UOA (Nelly Chevier) : ce détachement s'arrête fin mars. Un travail doit être fait sur l'organisation du service. C'est un poste de plus en plus complexe à remplacer, même à l'échelle du réseau. Il n'est pas attractif. La direction réfléchit à une autre organisation.

Point sur l'unité d'organisation et d'activité

RH : La personne qui était sur le poste d'organisateur d'activité ne va pas être reconduite.

Une réflexion est en cours concernant l'organisation de ce service.

RP : Nous sommes inquiets quant à la santé des assistantes de l'UOA. Elles ont beaucoup compensé, la charge de travail est trop lourde.

Il est urgent que le poste d'organisateur soit remplacé.

Santé au travail :

A savoir, il y a un changement de médecin référent pour les équipes de la locale Iroise.

Dr Anne Pegorie remplace Dr Marianne Paul. En dernière page de chaque compte-rendu, vous pouvez retrouver les intervenants santé.

Présentation de Jérôme Le Tiec – nouveau Psychologue du travail ACCA référent pour l’antenne Bretagne

Ses missions ne changent pas : santé au travail et risques psychosociaux, tant en prévention des risques qu’en accompagnement des situations de souffrance.

Il peut accompagner les salariés individuellement mais aussi collectivement sous forme d’ateliers, avec les managers par exemple.

Tout se fait sous couvert de la confidentialité.

Les RP rappellent qu’il serait important que tous les salariés soient formés à la prévention des RPS afin que chacun puisse s’occuper de sa santé et soit en mesure d’aider des collègues. Et pas seulement les managers.

Le psychologue est joignable via la ligne d’écoute. Ce n’est pas lui qui répond mais un collègue psychologue clinicien qui peut intervenir en cas d’urgence. Il rappelle dans un délai de 48h pour un contact ou une prise de rendez-vous téléphonique ou visio.

Suivi des situations en cours

Suite à différentes remontées d’informations concernant le cas d’une salariée du service numérique de F3 Bretagne auprès de la référente harcèlement du CSE central, les élus du CSE et de la CSSCT, en accord avec les représentants de proximité, ont décidé la mise en œuvre d’une expertise « risque grave ». Ils ont fait appel au cabinet Secafi (cabinet de conseils) pour procéder à une expertise.

Le service des ressources humaines a été contacté pour mettre en œuvre cette procédure d’expertise et fournir les documents nécessaires.

Des membres de la direction locale, régionale, centrale, ainsi que des salariés du collectif du numérique et de la rédaction seront contactés par les deux expertes qui doivent intervenir. Une communication de la CSSCT a été transmise le 16 mars par mail.

Les entretiens se dérouleront en présentiel et en distanciel fin mars début avril, selon les disponibilités et les souhaits des salariés et sur la base du volontariat. Les expertes souhaitent également voir comment travaillent les équipes.

Une restitution est prévue le 4 mai à la CSSCT.

Un nouvel incident qui fait suite aux difficultés déjà rencontrées par le collectif numérique. Rappelons qu’un diagnostic du service a été effectué l’an passé par la psychologue du travail en lien avec le cabinet ACCA.

Ni les conclusions, ni le plan d’action qui en a découlé n’ont répondu à l’attente des représentants de proximité et des salariés.

Suivi du plan d’actions collectif numérique

Le premier atelier de posture au travail, sensibilisation à la communication non violente mis en place par JLO pour les salariés aura lieu le 30 mars sur la journée.

Le manager a déjà fait une première session de formation. Deux autres sont prévues en avril et l'autre de septembre à novembre.

La réunion trimestrielle va être décalée pour répartir la charge des réunions (réunion cyber harcèlement la même semaine puis annulée cause grève).

Une réunion des Pilotes Web vient d'avoir lieu : Carole, Krystel, Benoit et Thierry était présents : quelques mises au point d'organisation et des retours d'expérience très constructifs d'après le coordinateur numérique.

Elle a aussi permis de préciser les choses en soulignant notamment qu'il n'y a pas de lien hiérarchique entre le pilote et les contributeurs.

En cas de litige ou de question éditoriale, c'est le rédacteur en chef du jour qui est décisionnaire.

Une pique de rappel est faite aux rédacteurs en chef du weekend pour qu'ils pensent à bien transmettre les infos à leurs collègues de la semaine et vice-versa.

Planning : contributeurs et pilotes web sont planifiés 2 jours consécutifs.

Pour alléger le groupe WhatsApp web qui comptait trop d'abonnés (c'est désormais le groupe WhatsApp de la rédaction), un nouveau groupe sera créé chaque semaine, avec les contributeurs web planifiés.

Concernant les règles de relecture, il est bien confirmé qu'un article ne peut être publié sans relecture, entre 9h et 18h, du lundi au vendredi. En dehors de ces créneaux, ne seront publiés que des articles qui concernent l'actu et en cas de doute, il faut demander la validation de l'encadrant. A noter que TOUS les articles doivent être relus, y compris ceux écrits par le cadre ou le pilote web du jour si c'est le cas.

Pendant les vacances, les articles sont choisis pendant la conférence de rédaction.

Il a été convenu que la contributrice web de Brest vienne deux jours par semaine pour travailler avec le service numérique rennais.

A noter que deux cadres (Nathalie Rossi et Thierry Rey) seront formés au logiciel WILDMOKA, déjà utilisé par les éditeurs web afin qu'eux aussi puissent gérer les flux et les contenus vidéos qui passent par la régie.

L'équipe va bientôt déménager au 1^{er} étage. 2 bureaux ont été ajoutés pour les contributeurs ponctuels.

POINT 3 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE

[Retour sur la visite du Directeur de l'exploitation et des moyens du réseau France 3 et du délégué à la coordination IMG-HSE du réseau France 3](#)

Point reporté faute de temps.

Comité de pilotage expérimentation overdrive

Point reporté faute de temps.

Point sur la régie MOSAR

Point reporté faute de temps.

COVID 19 : Suivi des mesures relatives à la prévention du coronavirus

Point reporté faute de temps.

Suivi des mesures de champs électromagnétiques du site de Rennes

Une nouvelle réunion sur site est prévue le 30 mars. Y sont conviés :

- 2 représentants du service des chefs opérateurs du son de France 3 Bretagne
- 2 représentants de l'instance de proximité de France 3 Bretagne
- M. Guy Le Berre de la CARSAT CIMPO (Centre interrégional de mesures physiques de l'ouest)
- M. Claude Gallo de Bureau Véritas
- Dr Debry médecin du travail et Erwan Daniel Ingénieur sécurité des services de médecine du travail de l'AST 35
- Les représentants de la direction de France 3 Bretagne (directrice régionale, RRH, Responsable de centre technique, Responsable Immobilier Moyens généraux)
- Les représentants de la direction du réseau France 3 et de la direction de la santé et de la qualité de vie au travail de France Télévisions.

Direction : la contestation porte sur l'analyse des mesures, pas sur les mesures en elles-mêmes. Suite à cette réunion, l'entreprise n'ira sans doute pas au-delà des normes françaises, qui sont respectées d'après les mesures. Tous les interlocuteurs doivent être d'accord, au sujet de la présence de la CRIIREM le 30 mars. Regardons aussi ce qui est possible sur l'aménagement du poste de travail des OPS, son emplacement, en régie, pour les travaux et renouvellements à venir.

Les RP demandent la présence de la CRIIREM, organisme indépendant, et surtout autre organisme que Bureau Veritas (qui a déjà effectué les mesures précédentes, en novembre 2021, suivies de celles de la CARSAT en mars 2022) ou la CARSAT. Il serait cohérent d'avoir un autre organisme, indépendant, cherchant le mieux-disant, le principe de précaution.

Les élus, tout comme les salariés OPS militent pour cela, en tenant compte du long temps d'exposition des OPS en régie. L'objectif : l'éloignement des salariés des sources de rayonnement. Il existe aussi une inquiétude sur un récent raccordement au TGBT à fort ampérage (un courant induisant un rayonnement) alimentant des serveurs positionnés dans le local au pieds de la tour TDF.

Les élus comptent sur cette réunion du 30 mars, fort attendue, pour que toutes les précautions soient prises afin de rassurer et sécuriser les lieux, pour que les salariés y travaillent sereinement. Ils espèrent que la direction fera les bons choix, ceux de la santé de ses salariés, plutôt que ceux dictés par le portefeuille.

Point sur les lieux de déjeuner à Rennes et à Brest

Point reporté faute de temps.

POINT 4 : ORGANISATION ET PLANIFICATION

Technique :

Seuil de déclenchement des RTT sur la planification hebdomadaire

Point reporté faute de temps.

Suivi sur le Planning prévisionnel des we travaillés du 1er semestre 2023

Point reporté faute de temps.

Service Montage :

Planification pour le numérique

Les élus signalent depuis des années que les PTA ne sont pas suffisamment associés au virage numérique que prend notre entreprise. Dernièrement, cela a été rappelé sur les points CASAR concernant le numérique et la régionalisation et sur la présentation du plan de formation 2023.

Le service numérique a besoin de dégager du temps pour ses effectifs sur toute la partie technique. Au mois de février, il a été demandé de menus travaux aux monteurs. Mais rien n'apparaît sur le tableau de service. "Vous pourriez faire ces activités sur les moments de creux de l'actu" explique-t-on aux monteurs. Et la direction laisse entendre que ce sera ça ou rien.

Suite à cet évènement, le service à l'unanimité fait tout de même une proposition : Le programme "Coté Mer" est tombé à l'eau. Nous pouvons reprendre tout ou partie de son créneau de montage pour organiser le travail entre les monteurs et le service numérique. Il y a 2 demandes dans un premier temps : planifier de façon identifiée les créneaux consacrés au web & former les salariés du service de montage à l'outils numérique (adobe première notamment).

Si le projet aboutit, dans un 2eme temps, il faudra parler UCC numérique comme ça se pratique en Alsace.

L'apparition du point en IP de mars aurait fait évoluer les mentalités de la direction. D'après le chef de centre, nous sommes sur l'acquisition d'une ou 2 licences volantes pour adobe première. L'idée serait de pouvoir travailler dans n'importe quelles salles de montage en fonction des besoins. La

direction veut aussi confirmer au travers des entretiens individuels l'ambition du service de montage à collaborer avec le service web.

La proposition des monteurs est exactement dans la droite lignée de la politique de l'entreprise. Mais les élus n'ont pas de date ... même pas une période pour se lancer. Planification dédiée : peut être ...

Les élus ressortent de l'IP sans rien de précis. Les priorités de France télévisions ne semblent pas celles France 3 Bretagne.

Planification pendant les vacances de février 2023

Le service de montage a rencontré des difficultés pendant les vacances d'hiver.

Lors de la réunion de service du 7 février où Christine Vilvoisin était présente, les monteurs ont attiré l'attention de l'encadrement sur l'organisation des vacances. Il a été confirmé qu'il y aurait bien 5 équipes d'actu puisque le JTR de Brest serait monté à Rennes. Ce chiffre représente le nombre d'équipe en période normale. Le collectif a signalé qu'il fallait impérativement organiser des montages le matin pour ne pas se retrouver avec 5 montages en fin d'après-midi pour 3 monteurs. Le cas échéant, il faudrait mettre un 4ème monteur sur la période des vacances. Les directions technique et éditoriale ont acquiescé.

Dès la première semaine des vacances, 3 monteurs sont planifiés. Mais la direction en comptabilise un 4ème : l'alternant. Il est à Rennes en apprentissage depuis septembre et en 1ère année de BTS audiovisuel. La direction décide de lui confier le travail d'un monteur expérimenté. Sans être une mise en danger, ce choix pourrait démobiliser un jeune en apprentissage.

À quoi servent les réunions de service si les salariés ne sont pas entendus, s'interrogent les élus. Le manque de moyen ne doit pas mettre en difficultés les salariés.

Pour la direction présente à la réunion des RP, la rédactrice en chef et le chef de centre, ils n'ont pas eu d'information sur les difficultés rencontrées à cette période. Tout va bien. Nous pourrions croire qu'ils pourraient proposer la même chose à Pâques sans tirer de conséquences de nos échanges.

Autre problématique abordée. La planification pour les feuilletons.

Toujours en réunion de service le 7 février, il est convenu que les épisodes des feuilletons tournés au fil de l'eau seront montés sur les effectifs de l'actu. Pax exemple, épisode 1 tournage le lundi et montage l'après midi pour une diffusion le soir ; épisode 2 tournage le mardi et montage l'après midi pour une diffusion dans le jt du soir etc jusqu'au jeudi inclus. Néanmoins les monteurs alertent sur la nécessité de mettre un monteur dédié quand les feuilletons ont tous les épisodes tournés ensemble sur 2 ou 3 jours à suivre puis montés sur 3 jours. L'idée est de ne pas mettre en danger les montages de l'actu.

Le service de montage pense sortir de la réunion sur un consensus. Le compte-rendu est encore là pour l'attester.

Le jour J, dans la situation du montage dédié, le service constate que le monteur dédié est pris sur les effectifs de l'actu. Nous perdons un monteur. Cette situation est signalée au chef de service. Ce dernier appelle un collègue CDD pour y remédier.

Puis lors de l'instance de proximité quand nous abordons ce point, nous apprenons par la rédactrice en chef qu'il y a eu un quiproquo. Le collègue CDD n'aurait pas dû être planifié. Ce ne sera pas le cas à l'avenir. Il a été dit aux élus que la vacation "+ de l'info" est un appoint suffisant.

Les élus regrettent le fourvoiement de la parole de la direction avec une possible mise sous tension du service sur ces périodes de sous effectifs.

[Service vidéos : demande de mise en œuvre d'un calendrier annuel des réunions périodiques](#)

Point reporté faute de temps.

[Consultation Application monplanning](#)

Résolu ! Après qqs semaines dans la tourmente.

Projet Tempo

Avant la réunion du 20 mars sur le projet TEMPO (qui a eu lieu à Rennes en présence de Julien Duperray, responsable de l'information nationale pour TEMPO), quelques précisions concernant les horaires de décrochage prévus :

Pour le soir : prise d'antenne à 19h : météo-bandes annonces

19h07 (à confirmer) une minute de sommaire

19h08 : diffusion de la locale

19h15-19h55 : JT (soit 40' avec 19' de sujets proposés par le national)

Pour le midi : décrochage entre 12h25 et 12h55 pour le JT. An Taol Lagad reste diffusé à l'intérieur de cette tranche

Pour le WE : journal plus long le dimanche midi : 12h30-12h45

Mêmes décrochages midi et soir qu'en semaine le dimanche soir et le samedi mais avec 25' de modules proposés par le national

Les RP interrogent sur les nouvelles organisations de travail qui vont découler de ces nouveaux horaires, demandent si la semaine à 4 jours est envisagée. Mais la direction n'a pas de réponse à donner. En réunion le 20, il a été précisé que pour l'instant cette organisation n'était pas à l'ordre du jour.

Rédaction :

[Point sur le cyber harcèlement](#)

La référente numérique à Brest a été accompagnée suite aux menaces émanant de la publication de son article sur Callac. Elle a déposé plainte ainsi que la chaîne.

Pascal Doucet-Bon, en charge des fake news et du harcèlement à FTV devait intervenir le 23 mars après le JT pour faire un point sur le Cyber harcèlement. Mais sa venue a été reportée en raison de la mobilisation nationale contre la réforme des retraites.

Point organisation BIP de Saint Briec

Depuis un plus d'un an, le bureau de Saint-Briec fonctionnait avec un effectif de moins de 4 salariés alors qu'il y a eu un recrutement en janvier 2022 pour compléter le collectif des Côtes-d'Armor. En janvier 2023, la situation de la salariée recrutée a évolué, elle pourrait désormais être planifiée 4 jours par semaine à Saint-Briec.

Mais le problème persiste. Les RP ont rappelé que quand le collectif du site de Saint Briec n'est pas au complet, cela engendre de trop nombreux trajets aller/retour pour les collègues de Rennes.

Les RP soulignent que d'après le DUER, le document unique d'évaluation des risques professionnels, le risque routier est une des priorités principales et qu'en conséquence, la direction est tenue de faire tout ce qui est nécessaire pour le réduire.

La direction a souligné qu'elle serait attentive à la planification de chacun sur son site d'affectation. Les RP le seront aussi, car le problème persiste et ce depuis des mois.

Organisation des remplacements en BIP

Les RP veulent savoir s'il est possible de faire un envoi de mail collégial pour les remplacements dans les Bip, comme peut faire l'UOA pour le montage par exemple.

Réponse : « Nous allons voir cela avec la planification. »

Planification : affichage des jours de télétravail et horaires de travail

Point reporté faute de temps.

Locale Iroise :

Planification vacances scolaires de février 2023

Rédactrice en chef : C'est vrai, il manquait du monde. On va réfléchir à la planification pour améliorer l'organisation de travail lors des prochaines périodes de basse activité.

Demande de temps de calage

Rédactrice en chef : Il est possible de planifier des journalistes en calage s'ils ont identifié un ou plusieurs sujets à caler.

Demande de France info marche blanche Elena Cluyou

RP : l'équipe tient à souligner le soutien du rédacteur en chef du BRI qui a tenu tête aux demandes de France Info, incompatibles avec le tournage du reportage pour le JTR.

Rédactrice en chef : Si on peut répondre aux demandes du groupe France Télévisions, il faut le faire mais pas au détriment du reportage.

RP : Il faut aussi que France Info anticipe ses demandes. Il est à craindre qu'avec Tempo, il y ait plus de demandes de ce type. Il va falloir protéger les équipes, faire qu'elles puissent effectuer le travail sans pression inutile.

Prochaines réunions des RP : le 13 avril à Rennes

Vos propositions de problématiques et vos questions pour cette réunion sont à adresser à vos RP avant le 5 avril à 14h :

david.merieux@francetv.fr
gwendal.poiron@francetv.fr
isabelle.rettig@francetv.fr
chloe.tempereau@francetv.fr
maylen.villaverde@francetv.fr
anne.arvor@francetv.fr
florence.malesieux@francetv.fr
olivier.melinand@francetv.fr
thierry.rey-suares@francetv.fr
herve.tiercelin@francetv.fr

OU

rp.bretagne@francetv.fr

Numéros utiles

Médecine du travail : rdv à l'initiative du salarié est possible et reste dans un cadre confidentiel.

Rennes, Lorient & Saint Brieuc : 02 99 29 75 85 (D^r Debry)

Brest & Quimper : 02 98 02 81 81 (D^r Paul)

Assistants sociaux : Lucie BESNARD

Tel. 0 800 94 12 21 ou www.responsage.com

Psychologue du travail : Jérôme LE TIEC du cabinet ACCA

Interlocuteur pour salariés : 0 800 730 870

Interlocuteur pour manager et élu : 0800 730 875

En cas de discrimination : www.allodiscrim.fr code FTV : 1277